L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 12 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 7 MAI.

CHRONIQUE MUSICALE.

Un philosophe en accès de désintéressement des biens terrestres inventa, un jour, cette belle pensée: La fortune ne fait pas le bonheur. Un humoriste plus raisonnable y ajouta le correctif suivant: mais elle y contribue beaucoup.

On a beaucoup médit de la richesse; et les sages — c'est-à-dire ceux qui se délivrent gratuitement à eux-mêmes, à la Jules Vallès, des brevets de sagesse—vantent bien haut la médiocrité, mise à la mode par Horace.

L'aimable épicurien, il est vrai, avait ajouté l'épithète: dorée. Ce qui change bien la question.

Calomnier ce que la destinée leur a refusé, c'est, paraît-il, une consolation pour bien des gens. Pauvres esprits! Mais qui donc consentira jamais à aimer les guenilles et les bottes éculées? à croire que la misère est un milieu favorable à l'éclosion du talent.

On en est bien revenu aujourd'hui, de ces belles théories de taverne, élaborées dans les brouillards d'une tabagie, entre trois carabins de dixième année et deux rapins bazbus.

Personne n'y croit plus — pas même leurs auteurs — si ce n'est quelques misérables bohèmes absolument réfractaires à la raison et au travail.

Meyerbeer, né à Berlin en 1794, était le fils d'un riche banquier israélite. Sa fortune ne lui a pas donné le génie, mais elle lui a permis de se consacrer tout entier aux études de l'art, sans en être détourné par aucune de ces préoccupations matérielles qui ont parfois anéanti les plus robustes génies.

Nous n'insisterons pas sur les dispositions précoces dont il fit preuve, — cliché banal que l'on retrouve dans la biographie de tous les grands artistes. Rien de plus trompeur, d'ailleurs, que ces premiers succès de l'enfance. Que de fois, le fort en thème aboutit au fruit sec!

Il eut pour professeur de piano Franz Lauska; et Frédérick Zeller lui apprit les principes élémentaires de l'harmonie. Dès son adolescence, ce fut un virtuose remarquable.

Vers l'âge de seize ans, il vint à Darmstadt étudier sous la direction de l'abbé Vogler, le célèbre organiste de la Cour, et l'un des musiciens les plus savants de l'époque. Chez l'abbé Vogler, il eut pour camarade et ami Charles Marie de Weber.

Ses premières compositions obtinrent à peine un succès d'estime. Il écrivit d'abord un oratorio, *Gott und die Natur*, puis il fit représenter à Munich *Jephté* (1812), et les *Deux Califes* (1813).

Un Italien, Salieri, son ami personnel, ayant eu lui plus de foi que ses compatriotes eux-mêmes, l'engagea vivement à aller en Italie; Meyerbeer suivit volontiers son conseil.

Peu de jours après son arrivée dans la péninsule, il entendit, dit-on, le *Tancrède* de Rossini. Son enthousiasme fut sans bornes.

C'est-il pouvait véritablement turieux de voir celui qui devait être l'auteur du *Prophète*, se proposer pour modèle, dans un accès d'enthousiasme juvénile, une œuvre, du genre de laquelle il devait lui-même s'éloigner si complètement dans la suite?

Dans l'ardeur de son enthousiasme rossinien, Meyerbeer écrivit *Romilda et Costanza*, représenté à Padoue en 1817, puis successivement, *Semiramide Riconosciuta*, Naples Malaisiaz (Turin, 1819), *Emma di Resburgo* (Venise, 1820), *Marguerite d'Anjou* (1822), *Il Crociato* de Grenada (1823), et *Il Crociato* qu'il donna en 1825, à la Fenice de Venise.

Il Crociato est le dernier opéra italien de Meyerbeer. Sans que l'on y pressente le grand musicien de l'avenir, on voit déjà l'artiste en cherche d'une esthétique nouvelle.

En 1826, le comte Sosthène de La Rochefoucauld, surintendant des beaux arts, — le même qui fit allonger les jupes du corps de ballet — invita Meyerbeer à venir à Paris. Le jeune compositeur n'eut garde de décliner une offre si bienveillante: peu de temps après, il entrait dans cette capitale du monde civilisé où il devait vivre et mourir.

Une série de représentations du *Crociato* aux Italiens affermirent la renommée du jeune maître, et en 1831, *Robert le Diable* fit son apparition sur la scène de l'Académie Royale de Musique.

C'était le romantisme prenant fièrement possession du théâtre lyrique.

Après *Robert* vinrent les *Huguenots* (1836), et le *Prophète* (1849); puis, à l'Opéra-Comique l'*Etoile du Nord* (1854), et le *Pardon de Ploermel* (1859). Dans les années qui suivirent la représentation du *Prophète*, Meyerbeer avait terminé l'*Africaine*. Mais, de même qu'il avait cherché longtemps un Jean de Leyde et une Fides, il fut longtemps aussi cinquante d'une Sélika et d'un Vasco de Gama. La mort le surprit, au moment où il venait de signer avec l'Opéra un traité pour lequel il s'était à ce théâtre la partition de l'*Africaine*, et alors qu'il songeait à écrire un *Fils de Lasut*, dont il avait demandé le poème à M. Blaze de Bury.

Les œuvres de Meyerbeer sont encore sans rivales. Elle ne seront probablement même jamais surpassées; il est permis d'y voir le dernier mot de l'Art.

Nous nous bornons aujourd'hui à ces notes sommaires. Nos lecteurs et nous, sommes gens de peu.

Cela est peut-être fort ambitieux à penser, et encore plus à écrire. Mais n'est-ce pas le propre de l'humaine nature, de prendre le désir pour la réalité?

L'Africaine, comme tous les grands ouvrages, ne laissé pas de perdre à être représentée dans des toiles fanées, et sur une scène où la décoration manque essentiellement de splendeur. Mais, l'œuvre n'en reste pas moins la dans toute sa beauté, avec sa naïveté, sa poésie d'inspiration, son admirable couleur.

Nous avons en grand plaisir à la revoir, tout en regrettant que certains rôles n'aient point été interprétés comme on eut pu le désirer.

Fort heureusement, Dumestre, par sa belle interprétation de Nélusko, a été sur cette reprise un grand éclat. Il chante Nélusko en maître, d'une voix vaste, chaude, passionnée, et doué avec puissance, la physionomie de ce personnage tragique, l'une des créations les plus poétiques qui soient au théâtre. Le succès de Dumestre, est-il besoin de l'ajouter, a été à la hauteur de son magnifique talent.

Mlle d'Edelsberg et Mme Dunestre, MM. Cazaux, Castelmary et Périé, ont aussi à plusieurs reprises, mérité les applaudissements du public.

La Marche indienne, si pittoresque, et dont la musique a tant de couleur, a été vivement applaudie; et le célèbre unisson du cinquième acte, exécuté par l'orchestre avec autant d'ensemble que de goût, a eu, comme toujours, les honneurs d'un bis frénétique.

Le nouveau musical vient de faire deux pertes sensibles. M. Hanssens, ancien chef d'orchestre au Théâtre-Royal de la Monnaie, est mort à Bruxelles, dans les premiers jours du mois dernier. Il passait, à bon droit, pour l'un des musiciens les plus [illegible] de Belgique.

L'*Indépendance belge* rapporte en ces termes la mort de M. Fétis, dont nous faisions part, dimanche dernier, à nos lecteurs:

"M. Fétis, le célèbre directeur du Conservatoire de Bruxelles, vient de mourir dans cette ville.

"Il y a juste aujourd'hui seize jours, M. Fétis dirigeait encore avec toute la puissance de ses moyens, le dernier concert du Conservatoire. C'est au sortir de ce concert qu'il se sentit vieillard, se sentant infirme.

"M. F. Fétis avait accompli avant-hier, 25 mars, sa 87e année.

"Le maître, grand-officier de l'ordre de Léopold, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, commandeur de l'ordre néerlandais de la Couronne de chêne, etc., etc.

"M. Fétis était l'auteur de plusieurs opéras, d'un *Traité de sonorité*, de plusieurs opéras, d'un *Traité de sonorité*, et surtout de la *Biographie universelle des musiciens*."

Une correspondance de Mexico annonce l'arrivée prochaine dans cette capitale, d'une compagnie italienne dont les principaux sujets sont: Kamberlick et Testa, ténors; Mari, baryton; Gassier et Maffei, basses; la Peralta, la Vicconti, et Fanny Nataly, premières chanteuses.

La señora Angela Peralta, que le journal mexicain appelle *nuestro ruiseñor*, est une façon de Patti mexicaine, virtuose de talent, douée d'une belle voix, mais dont la personne est peu sympathique. Le Mexique en a fait sa chanson nationale.

Mardi prochain aura lieu, à l'Opéra, la première représentation de *Mignon*, opéra en quatre actes d'Ambroise Thomas. *Mignon* est un des grand succès de ces dernières années à l'Opéra-Comique. La Direction se met en grands frais pour monter cette œuvre nouvelle. On dit merveille du décor du second acte, que M. Philoteo terminé en ce moment.

La première représentation de *Mignon* est donnée au bénéfice de M. de Keghel. Il y aura foule, mardi, à l'Opéra, pour applaudir le jeune bénéficiaire, et voir la pièce nouvelle.

M. et Mme Billion-Van Homme n'avaient pas de bénéfice pour eux-mêmes; mais les directeurs, voulant reconnaître les bons services de ces artistes distingués leur en ont accordé un. Cette représentation a été fixée à jeudi prochain. Le spectacle se composera des *Huguenots* et des *Egyptiens*, divertissement composé par M. Van Hamme. Les bénéficiaires verront le public répondre avec empressement à leur appel.

X.

P. S.—Aujourd'hui, dimanche, l'*Etoile du Nord*.

Lundi, le *Trouvère*.

LE SUICIDE DE PARIS.

La *State* prend de nouveau à partie cette obstination fatale à pousser au combat des hommes qui se font massacrer sans aucune chance de succès:

La journée du 3 avril a démontré que toutes les illusions nourries par la portion du peuple de Paris qui soutient la Commune étaient vaines.

Les journées du 4 et du 5 avril ont irréfrachlement complété cette démonstration.

Les indignations, les récriminations, les déclamations, ne sauraient modifier les faits.

La Commune ne peut rien contre Versailles. Voilà le fait.

Et cependant la lutte continue.

Le *Siècle* n'a pas de peine à montrer que cette prolongation de la lutte épuise et ruine Paris, en tuant le travail et le commerce, et que même "si Paris n'est pas déjà soumis au blocus matériel comme pendant le siége, c'est parce que le gouvernement de Versailles ne veut pas recourir à cette extrémité."

Contre la ruine fatale, irrémédiable, de Paris, que peut la Commune?

Rien, absolument rien.

La Commune peut supprimer tous les journaux, emprisonner tous les suspects, réduire au silence tous ses adversaires; elle peut décréter le maximum, saisir les caisses, réquisitionner les subsistances, elle peut tout cela; mais une chose lui est interdite, c'est de redonner la vie au commerce et à l'industrie, c'est de remplacer le capital consumé.

La conclusion? Demandez le lecteur.

La conclusion est forcée.

Paris ne peut vivre sans la province, Paris est impuissant contre le gouvernement que soutient la province: *Paris doit donc, sous peine de ruine absolue, se réconcilier avec ce gouvernement.*

Le Bien Public pose les questions suivantes:

La Commune a-t-elle pensé à ceci?

Paris est bloqué: Paris reçoit sa nourriture de la province *contre argent*. Donc l'argent sort de Paris. Pas d'argent, pas de vivres. L'argent ne rentre pas. Comment fera-t-on quand il n'y en aura plus, et il n'y en a guère?

Des assignats?

Mais l'expéditeur n'expédiera pas contre assignats; le paysan des environs ne vendra pas contre assignats.

Il y a là un point grave sur lequel la Commune fera bien de réfléchir.

Les chefs des insurgés ont trouvé promptement une réponse: ils mettent à rançon la Banque, les Banquiers, les Compagnies d'assurances, de chemins de fer, les églises, les couvents et les particuliers. Ils vont même jusqu'à saisir le produit des denrées vendues à la Halle pour encourager de nouveaux envois du dehors.

Les mensonges des Communeux.

On connaît les procédés employés par la Commune. On aura une idée de la bonne foi de ces messieurs en rapprochant les actes des protestations contenues dans la proclamation suivante affichée, le 6 avril, à Paris:

AUX DÉPARTEMENTS.

Vous avez soif de vérité, et, jusqu'à présent, le gouvernement de Versailles ne vous a nourris que de mensonges et de calomnies. Nous allons donc vous faire connaître la situation dans toute son exactitude.

C'est le gouvernement de Versailles qui a commencé la guerre civile en égorgeant pacifique de ses sicaires; c'est aussi ce gouvernement de Versailles qui fait assassiner nos prisonniers, et qui menace Paris sans souci des intérêts et des souffrances d'une population déjà éprouvée par cinq mois d'investissement. Nous ne parlerons pas de l'interruption du service des postes, si préjudiciable au commerce, de l'accaparement des produits de l'octroi, etc., etc.

Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est la propagande infâme organisée dans les campagnes par le gouvernement de Versailles pour noircir le mouvement populaire de la population parisienne. On vous veut gouverner la France et exercer une dictature qui serait une négation de la souveraineté nationale. Du moins, lorsqu'on vous dit que le vol et l'assassinat s'étalent publiquement dans Paris, faites nous rire ils ont été plus tranquilles. Depuis trois semaines, pas un vol n'a été commis, pas une tentative d'assassinat ne s'est produite.

Paris n'aspire qu'à fonder la République et à conquérir ses franchises communales, heureux de fournir un exemple aux autres communes de France.

Si la Commune de Paris est sortie du cercle de ses attributions normales, c'est à l'état de guerre provoqué par le gouvernement de Versailles. Paris n'aspire qu'à se renfermer dans son autonomie, plein de respect pour les droits égaux des autres communes de France.

Quant aux membres de la Commune, ils n'ont d'autre ambition que de voir arriver le jour où Paris, délivré des royalistes qui le menacent, pourra procéder à de nouvelles élections.

Encore une fois, frères, ne vous laissez pas prendre aux monstrueuses inventions des royalistes de Versailles. Songez que c'est pour vous autant que pour lui que Paris lutte et combat en ce moment. Que vos efforts se joignent aux nôtres et nous vaincrons, car nous représentons le droit et la justice, c'est-à-dire le bonheur de tous par tous, la liberté pour tous et pour chacun sous les auspices d'une solidarité volontaire et féconde.

Les membres de la Commission exécutive,

E. VARLIN, DELESCLUZE, FÉLIX PYAT, TRIDON, VAILLANT, VERMOREL.

LE PILLAGE ORGANISÉ.

Le pillage des hôtels prend des proportions épouvantables à Paris communal.

Plus de vingt ont été saccagés hier.

Dans le nombre on cite ceux de M. Thiers, place St-Georges, et de M. des Brosses, avenue Marigny.

Chez M. Thiers, un membre de la Commune présidait au pillage et dressait l'inventaire des objets avant leur enlèvement.

C'est le 238e bataillon qui a été chargé de cette prouesse. La perquisition a été longue et minutieuse; tous les papiers ont été saisis. Après quoi les scellés ont été apposés.

C'est bien à tort que le public dit, en parlant de l'hôtel de la place St-Georges: Chez M. Thiers, un membre de la Commune présidait au pillage et dressait l'inventaire des objets avant leur enlèvement.

C'est le 238e bataillon qui a été chargé de cette prouesse. La perquisition a été longue et minutieuse; tous les papiers ont été saisis. Après quoi les scellés ont été apposés.

C'est bien à tort que le public dit, en parlant de l'hôtel de la place St-Georges: l'hôtel Thiers.

Cet hôtel n'appartient pas au chef du Pouvoir exécutif: il est la propriété, par indivis, de Mme Thiers et de Mlle Félicie Dosne, sa sœur.

La plupart des objets d'art, de vases précieux, des meubles rares qui l'ornaient, ou plutôt qu'il contenait, lui ont été ravis par M. et par Mme Dosne. M. Thiers, avec le goût artistique qu'on lui connaît, n'a fait que continuer une collection déjà fort appréciée des amateurs, quand il devint le gendre de Mme Dosne.

C'est donc bel et bien la propriété privée de deux femmes, si dignes à tous égards de la considération publique, que la Commune a pillé et dont les frères et amis ont volé l'ameublement. Qu'y ont trouvé les papiers de famille pris par la Commune? à quoi peuvent-ils leur servir.

C'est par deux fois qu'on est venu piller l'hôtel.

On a d'abord déménagé la cave la matin; dans l'après-midi on a procédé à l'enlèvement des objets d'art.

M. Guillaume Guizot, que nous avons rencontré ce matin, nous assurait que les principales collections avaient pu être mises en sûreté depuis longtemps.

Les domestiques — Suisses pour la plupart — ont été maltraités.

La concierge est seule restée, sous la surveillance de deux factionnaires communaux. Quand ceux-ci sont arrivés la pauvre femme était trouvée mal. Elle s'est revenue à elle qu'au bout de vingt minutes.

A l'Hôtel des Brosses, on n'a pas mis tant de formes. Le sac s'est fait avec la plus grande facilité, et sans le moindre ménagement. Par exemple, on a enfoncé les portes des écuries. On en a pris où l'on a été porter ces fourrages; probablement à l'Hôtel de Ville.

Les tableaux dans des cadres dorés, les tableaux de l'Hôtel des Brosses, et, surtout, la "Vénus" du Titian, que les connaisseurs estimaient de 2 à 300,000 fr.?

Le peuple de Paris remercie, en le pillant, M. des Brosses, qui, pendant la durée du siége, a entretenu à ses frais presque toutes les cantines municipales de son quartier!

Hier, entre trois et quatre heures, a eu lieu à l'Hôtel des frères Pereire, rue du faubourg Saint-Honoré, la plus singulière réquisition que nous ayons encore enregistrée. Un certain nombre de gardes nationaux, escortant deux voitures de déménagement, sont venus mettre en réquisition tout le vin en bouteilles qui se trouvait dans l'Hôtel.

Les deux voitures sont parties complètement pleines. Nous nous demandons en quoi ces bouteilles de vin cachetées peuvent servir à la défense de la place.

Le Crédit Mobilier des frères Pereire est maintenant hors de Paris, et M. Isaac y est demeuré; mais il n'habite pas son domicile.

On lit dans la *Liberté* du 15 avril:

Il existe à Paris, dans la rue de la Villette, l'Hygène, un établissement de Charité, administré par des sœurs.

Les pauvres y reçoivent chaque jour des aumônes; quelques-uns trouvent asile dans la maison; d'autres sont secourus à domicile: argent, linge, nourriture sont donnés à chacun suivant son besoin.

Qui le croirait, et tout un quartier n'a été l'émoi d'un acte pareil!

L'établissement a été détruit. Une somme de 10,000 fr. a été enlevée aux sœurs, et une malheureuse femme de service a été prendre 200 fr., tout ce qu'elle possédait et qu'elle avait amassé avec tant de peine!

Aussi, hier, quand les pauvres se sont présentés comme d'habitude à la porte de l'établissement, ils ont eu la douleur de voir qu'ils n'avaient plus aucun secours à attendre.

Il ne restait plus rien pour leur venir en aide!

Quels sont donc ces hommes qui sont capables de pareils crimes?

Qui les commande? Au nom de qui agissent-ils?

Quel châtiment assez sévère pourra les punir?

Si ceux qui tiennent en main le pouvoir, à Paris, et qui prétendent défendre devrait-on les barricades la cause du pauvre opprimé, sont impuissants pour empêcher de pareils-a infamies, quel est donc le rôle qu'ils jouent?

Qu'ils-e-zones ont-ils pour continuer la lutte fratricide?

Quel principe représentent-ils?

Comment concilient-ils une solidarité quelconque avec ces pillards du bien du pauvre?

Voici pourtant les crimes qu'enfante la guerre civile, voilà les crimes qu'en commettent et que commet ceux qui la font actuellement à réprimer.

Mais les auteurs sont sans excuse. La commission politique révoltée les fera *hors la loi*.

—On a parlé de l'arrivée à Versailles, parmi les prisonniers, du dyen Combaut, *affublé de perdition* à la tribune communeuse.

Quand la personne dont il faisait partie entra par l'avenue de Paris, un moment d'arrêt eut lieu, produit par la position indignée qui se précipitait pour voir les prisonniers.

Ce citoyen, subtil et peu scrupuleux, profite de ce moment de confusion pour sortir des rangs et se faufiler de un groupe où se trouvait M. A..... H., et autres paisibles spectateurs qui notent rien.

Immédiatement il se mit à invoquer fortement ses camarades.

—Canailles! brigands! à mort! Pétchafard!

—Mais vous êtes vous-même prisonnier, s'écria un spectateur de cette quédie...

—Moi, camarade de ces coquins! tu m'insultes.

—Comment, s'écria un caporal, prenez-le collet le citoyen Combaut et les intégrant parmi les prisonniers, ta la tire sur moi un coup de revolver quand j'ai ouvert la porte de la cave où tu t'étais réfugié? N'est-ce pas tel que j'ai empoigné le premier? Allons, allons, en file...

"Vermement de Versailles ne veut pas recourir à cette extrémité."

Contre la ruine fatale, irrémédiable, de Paris, que peut la Commune?

Rien, absolument rien.

La Commune peut supprimer tous les journaux, emprisonner tous les suspects, réduire au silence tous ses adversaires; elle peut décréter le maximum, saisir les caisses, réquisitionner les subsistances, elle peut tout cela; mais une chose lui est interdite, c'est de redonner la vie au commerce et à l'industrie, c'est de remplacer le capital consumé.

La conclusion? Demandez le lecteur.

La conclusion est forcée.

Paris ne peut vivre sans la province, Paris est impuissant contre le gouvernement que soutient la province: *Paris doit donc, sous peine de ruine absolue, se réconcilier avec ce gouvernement.*

Le Bien Public pose les questions suivantes:

La Commune a-t-elle pensé à ceci?

Paris est bloqué: Paris reçoit sa nourriture de la province *contre argent*. Donc l'argent sort de Paris. Pas d'argent, pas de vivres. L'argent ne rentre pas. Comment fera-t-on quand il n'y en aura plus, et il n'y en a guère?

Des assignats?

Mais l'expéditeur n'expédiera pas contre assignats; le paysan des environs ne vendra pas contre assignats.

Il y a là un point grave sur lequel la Commune fera bien de réfléchir.

Les chefs des insurgés ont trouvé promptement une réponse: ils mettent à rançon la Banque, les Banquiers, les Compagnies d'assurances, de chemins de fer, les églises, les couvents et les particuliers. Ils vont même jusqu'à saisir le produit des denrées vendues à la Halle pour encourager de nouveaux envois du dehors.

Les mensonges des Communeux.

On connaît les procédés employés par la Commune. On aura une idée de la bonne foi de ces messieurs en rapprochant les actes des protestations contenues dans la proclamation suivante affichée, le 6 avril, à Paris:

AUX DÉPARTEMENTS.

Vous avez soif de vérité, et, jusqu'à présent, le gouvernement de Versailles ne vous a nourris que de mensonges et de calomnies. Nous allons donc vous faire connaître la situation dans toute son exactitude.

C'est le gouvernement de Versailles qui a commencé la guerre civile en égorgeant pacifique de ses sicaires; c'est aussi ce gouvernement de Versailles qui fait assassiner nos prisonniers, et qui menace Paris sans souci des intérêts et des souffrances d'une population déjà éprouvée par cinq mois d'investissement. Nous ne parlerons pas de l'interruption du service des postes, si préjudiciable au commerce, de l'accaparement des produits de l'octroi, etc., etc.

Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est la propagande infâme organisée dans les campagnes par le gouvernement de Versailles pour noircir le mouvement populaire de la population parisienne. On vous veut gouverner la France et exercer une dictature qui serait une négation de la souveraineté nationale. Du moins, lorsqu'on vous dit que le vol et l'assassinat s'étalent publiquement dans Paris, faites nous rire ils ont été plus tranquilles. Depuis trois semaines, pas un vol n'a été commis, pas une tentative d'assassinat ne s'est produite.

Paris n'aspire qu'à fonder la République et à conquérir ses franchises communales, heureux de fournir un exemple aux autres communes de France.

Si la Commune de Paris est sortie du cercle de ses attributions normales, c'est à l'état de guerre provoqué par le gouvernement de Versailles. Paris n'aspire qu'à se renfermer dans son autonomie, plein de respect pour les droits égaux des autres communes de France.

Quant aux membres de la Commune, ils n'ont d'autre ambition que de voir arriver le jour où Paris, délivré des royalistes qui le menacent, pourra procéder à de nouvelles élections.

Encore une fois, frères, ne vous laissez pas prendre aux monstrueuses inventions des royalistes de Versailles. Songez que c'est pour vous autant que pour lui que Paris lutte et combat en ce moment. Que vos efforts se joignent aux nôtres et nous vaincrons, car nous représentons le droit et la justice, c'est-à-dire le bonheur de tous par tous, la liberté pour tous et pour chacun sous les auspices d'une solidarité volontaire et féconde.

Les membres de la Commission exécutive,

E. VARLIN, DELESCLUZE, FÉLIX PYAT, TRIDON, VAILLANT, VERMOREL.

LE PILLAGE ORGANISÉ.

Le pillage des hôtels prend des proportions épouvantables dans le Paris communal.

Plus de vingt ont été saccagés hier.

Dans le nombre on cite ceux de M. Thiers, place St-Georges, et de M. des Brosses, avenue Marigny.

Chez M. Thiers, un membre de la Commune présidait au pillage et dressait l'inventaire des objets avant leur enlèvement.

C'est le 238e bataillon qui a été chargé de cette prouesse. La perquisition a été longue et minutieuse; tous les papiers ont été saisis. Après quoi les scellés ont été apposés.

C'est bien à tort que le public dit, en parlant de l'hôtel de la place St-Georges: l'hôtel Thiers.

Cet hôtel n'appartient pas au chef du Pouvoir exécutif: il est la propriété, par indivis, de Mme Thiers et de Mlle Félicie Dosne, sa sœur.

La plupart des objets d'art, de vases précieux, des meubles rares qu'il contient, ou plutôt qu'il contenait, lui ont été ravis par M. et par Mme Dosne. M. Thiers, avec le goût artistique qu'on lui connaît, n'a fait que continuer une collection déjà fort appréciée des amateurs, quand il devint le gendre de Mme Dosne.

C'est donc bel et bien la propriété privée de deux femmes, si dignes à tous égards de la considération publique, que la Commune a pillé et dont les frères et amis ont volé l'ameublement. Qu'y ont trouvé les papiers de famille pris par la Commune? à quoi peuvent-ils leur servir.

C'est par deux fois qu'on est venu piller l'hôtel.

On a d'abord déménagé la cave la matin; dans l'après-midi on a procédé à l'enlèvement des objets d'art.

M. Guillaume Guizot, que nous avons rencontré ce matin, nous assurait que les principales collections avaient pu être mises en sûreté depuis longtemps.

Les domestiques — Suisses pour la plupart — ont été maltraités.

La concierge est seule restée, sous la surveillance de deux factionnaires communaux. Quand ceux-ci sont arrivés la pauvre femme était trouvée mal. Elle s'est revenue à elle qu'au bout de vingt minutes.

A l'Hôtel des Brosses, on n'a pas mis tant de formes. Le sac s'est fait avec la plus grande facilité, et sans le moindre ménagement. Par exemple, on a enfoncé les portes des écuries. On en a pris où l'on a été porter ces fourrages; probablement à l'Hôtel de Ville.

Les tableaux dans des cadres dorés, les tableaux de l'Hôtel des Brosses, et, surtout, la "Vénus" du Titian, que les connaisseurs estimaient de 2 à 300,000 fr.?

Le peuple de Paris remercie, en le pillant, M. des Brosses, qui, pendant la durée du siége, a entretenu à ses frais presque toutes les cantines municipales de son quartier!

Hier, entre trois et quatre heures, a eu lieu à l'Hôtel des frères Pereire, rue du faubourg Saint-Honoré, la plus singulière réquisition que nous ayons encore enregistrée. Un certain nombre de gardes nationaux, escortant deux voitures de déménagement, sont venus mettre en réquisition tout le vin en bouteilles qui se trouvait dans l'Hôtel.

Les deux voitures sont parties complètement pleines. Nous nous demandons en quoi ces bouteilles de vin cachetées peuvent servir à la défense de la place.

Le Crédit Mobilier des frères Pereire est maintenant hors de Paris, et M. Isaac y est demeuré; mais il n'habite pas son domicile.

On lit dans la *Liberté* du 15 avril:

Il existe à Paris, dans la rue de la Villette, l'Hygène, un établissement de Charité, administré par des sœurs.

Les pauvres y reçoivent chaque jour des aumônes; quelques-uns trouvent asile dans la maison; d'autres sont secourus à domicile: argent, linge, nourriture sont donnés à chacun suivant son besoin.

Qui le croirait, et tout un quartier n'a été l'émoi d'un acte pareil!

L'établissement a été détruit. Une somme de 10,000 fr. a été enlevée aux sœurs, et une malheureuse femme de service a été prendre 200 fr., tout ce qu'elle possédait et qu'elle avait amassé avec tant de peine!

Aussi, hier, quand les pauvres se sont présentés comme d'habitude à la porte de l'établissement, ils ont eu la douleur de voir qu'ils n'avaient plus aucun secours à attendre.

Il ne restait plus rien pour leur venir en aide!

Quels sont donc ces hommes qui sont capables de pareils crimes?

Qui les commande? Au nom de qui agissent-ils?

Quel châtiment assez sévère pourra les punir?

Si ceux qui tiennent en main le pouvoir, à Paris, et qui prétendent défendre devrait-on les barricades la cause du pauvre opprimé, sont impuissants pour empêcher de pareils-a infamies, quel est donc le rôle qu'ils jouent?

Qu'ils-e-zones ont-ils pour continuer la lutte fratricide?

Quel principe représentent-ils?

Comment concilient-ils une solidarité quelconque avec ces pillards du bien du pauvre?

Voici pourtant les crimes qu'enfante la guerre civile, voilà les crimes qu'en commettent et que commet ceux qui la font actuellement à réprimer.

Mais les auteurs sont sans excuse. La commission politique révoltée les fera *hors la loi*.

—On a parlé de l'arrivée à Versailles, parmi les prisonniers, du dyen Combaut, *affublé de perdition* à la tribune communeuse.

Quand la personne dont il faisait partie entra par l'avenue de Paris, un moment d'arrêt eut lieu, produit par la position indignée qui se précipitait pour voir les prisonniers.

Ce citoyen, subtil et peu scrupuleux, profite de ce moment de confusion pour sortir des rangs et se faufiler de un groupe où se trouvait M. A..... H., et autres paisibles spectateurs qui notent rien.

Immédiatement il se mit à invoquer fortement ses camarades.

—Canailles! brigands! à mort! Pétchafard!

—Mais vous êtes vous-même prisonnier, s'écria un spectateur de cette quédie...

—Moi, camarade de ces coquins! tu m'insultes.

—Comment, s'écria un caporal, prenez-le collet le citoyen Combaut et les intégrant parmi les prisonniers, ta la tire sur moi un coup de revolver quand j'ai ouvert la porte de la cave où tu t'étais réfugié? N'est-ce pas tel que j'ai empoigné le premier? Allons, allons, en file...

"Vermement de Versailles ne veut pas recourir à cette extrémité."

Contre la ruine fatale, irrémédiable, de Paris, que peut la Commune?

Rien, absolument rien.

La Commune peut supprimer tous les journaux, emprisonner tous les suspects, réduire au silence tous ses adversaires; elle peut décréter le maximum, saisir les caisses, réquisitionner les subsistances, elle peut tout cela; mais une chose lui est interdite, c'est de redonner la vie au commerce et à l'industrie, c'est de remplacer le capital consumé.

La conclusion? Demandez le lecteur.

La conclusion est forcée.

Paris ne peut vivre sans la province, Paris est impuissant contre le gouvernement que soutient la province: *Paris doit donc, sous peine de ruine absolue, se réconcilier avec ce gouvernement.*

Le Bien Public pose les questions suivantes:

La Commune a-t-elle pensé à ceci?

Paris est bloqué: Paris reçoit sa nourriture de la province *contre argent*. Donc l'argent sort de Paris. Pas d'argent, pas de vivres. L'argent ne rentre pas. Comment fera-t-on quand il n'y en aura plus, et il n'y en a guère?

Des assignats?

Mais l'expéditeur n'expédiera pas contre assignats; le paysan des environs ne vendra pas contre assignats.

Il y a là un point grave sur lequel la Commune fera bien de réfléchir.

Les chefs des insurgés ont trouvé promptement une réponse: ils mettent à rançon la Banque, les Banquiers, les Compagnies d'assurances, de chemins de fer, les églises, les couvents et les particuliers. Ils vont même jusqu'à saisir le produit des denrées vendues à la Halle pour encourager de nouveaux envois du dehors.

NOUVEAUTÉS ET RÉDUCTION DE PRIX. — La maison Geo. McGibbon & Co., au coin des rues Canal et Bourbon, vient de recevoir une quantité d'articles fort nouveaux et très élégants qu'elle vendra à des prix très réduits. Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de cette maison.

MÉDICAMENTS DE PARIS. — Pour la première fois depuis le commencement de la guerre, des médicaments français viennent d'être importés en ce pays par le steamer *Koels*, et M. F. P. Ducongé, rue de Chartres No 39, en a reçu un assortiment considérable. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs une annonce relative à cette précieuse importation.

AU BON MARCHÉ. — Nous appelons l'attention des dames sur une annonce du magasin de la rue St Philippe 230, au coin de la rue Royale, annonce contenant une liste de marchandises fort recherchées, offertes à des prix on ne peut plus réduits. Les prix accompagnent la liste dont il est question. Nous y référons nos lecteurs.

$65.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

CIGARES. — Aujourd'hui les cigares du pays le disputent en excellence aux cigares de la Havane par la simple raison que ces véritables cigares de la Havane se trouvent en fort peu d'endroits, mais nous pouvons donner aux amateurs l'assurance qu'à la manufacture de M. J. Ballester, au coin des rues Bienville et Chartres, ils trouveront tout à la fois et les cigares de la Havane des marques les plus célèbres et les cigares du pays les plus estimés.

ARTICLES EN TOILE IMPORTÉS.—M. B. T. Walshe, rue du Canal 110, annonce aujourd'hui dans nos colonnes un vaste assortiment d'articles en toile importés directement d'Europe. Nous remarquons dans cet assortiment de belles chemises en toile d'Irlande ainsi que beaucoup d'autres marchandises à des prix très modérés. Voyez l'annonce.

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE.—Les personnes qui sont affectées des maux de gorge et de poumons feraient bien d'avoir recours au fameux sirop Pectoral et Balsamique de Ducongé qui a fait véritablement des merveilles. On lire plus loin une notice fort intéressante à ce sujet.

SIROPS ET CANDIES. — La saison des sirops est tellement venue et toute maison qui se pique d'être bien tenue doit en avoir toujours une certaine quantité en réserve. Voyez dans la liste de sirops de fruits que MM. Norman & Raine, Vieille-Levée 121 et 123, fait publier aujourd'hui les sirops de vanille, de fraise, framboise, groseille, ananas, nectar, limon, orange, mead, etc., tous sirops représentés par autant de candis.

$35.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fini que des éloges.—S'adresser au 182 de la rue du Canal.

PREMIÈRE COMMUNION ET MOIS DE MARIE. — Le chanoine Lelièvre, rue Royale 174 et rue Bienne 9, vient de recevoir un grand assortiment de livres de prières, de chapelets de toutes sortes, couronnes, guirlandes, seuls ou peu et en fil d'Ecosse, ostéoires blanches pour jeunes demoiselles, cravates, écharpes pour jeunes garçons, cierges façonnés et unis, etc., etc. Tous ces articles sont de la dernière nouveauté et seront vendus au plus bas prix possible. Voyez l'annonce.

GRANDE VENTE POUR ÉCOULER UN STOCK.—Les acheteurs qui aiment le bon marché seront satisfaits de l'annonce de M. J. Wolerstein, rue du Canal, 173, qui offre au prix coûtant, et même au-dessous du prix coûtant, tout son immense stock de marchandises sèches. Ce stock est très brillant, très riche et contient tout ce qui dans cette branche d'affaires, il est possible de se procurer.

HABILLEMENTS SCOSSAIS.—MM. Pierson & Howe, rue du Canal, Nos 12 et 14, ont reçu un stock complet d'habillements Derby écossais de Sanneckburn dont l'importation est garantie, ainsi que plusieurs lots des meilleurs habillements américains façon écosse, de $16 à $25. Ces prix sont énormément réduits et nous ne doutons pas du succès de la vente.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 13 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 116 & 120, à la Nlle-Orléans.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 6 mai 1871.

Nous constatons encore une facilité excessive sur le marché monétaire. Il y a maintenant très peu de fonds disponibles et pour cent par an sur garanties collatérales No 1—taux qu'on peut considérer comme exceptionnel,—mais le marché n'en a varié sous d'autres rapports. Nous cotons; — à 5 par an les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales.

111 1/8 à New York. On a vendu $2000 à 111, $3000, $4000 et $7000 à 111 1/8, $1800, $3000, $6000, $9000, $8000 et $80,000 à 111 1/4, demi piastres mexicaines à 108 1/2, nous cotons les demi piastres américaines à 107 3/4 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 1